

**Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente**

**Membres absents excusés :** Mme Romane Benvenuti ; Mme Derya Celik ; Mme Angélique Chatton ; M. Nicolas Di Giulio ; M. Oleg Gafner ; Mme Alice Girardet ; M. Nicolas Hurni ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Pedro Martin ; Mme Maïmouna Mayoraz ; Mme Patrizia Mori ; M. Fabrice Moscheni ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; M. Namasivayam Thambipillai.

**Membres absents non excusés :** Mme Anna Crole-Rees ; Mme Marine Ehemann ; M. Benoît Gaillard ; M. Alain Hubler ; Mme Gaëlle Lapique ; M. Andrea Münger ; Mme Joëlle Racine ; Mme Manon Zecca ; M. Yohan Ziehli.

Membres présents	74
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	9
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	98

**Ouverture**

La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Prestation de serment**

de Mme Clara Schaffer (vert'lib.) en remplacement de Mme Graziella Schaller, démissionnaire.

**Election complémentaire**

d'un membre à la Commission permanente des finances, en remplacement de M. Vincent Brayer, démissionnaire.

Mme Muriel Chenaux Mesnier, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Samuel De Vargas.

Le Conseil désigne, à l'unanimité, M. Samuel De Vargas, comme membre de la Commission permanente des finances.

**Election complémentaire**

d'un membre à la Commission permanente des finances, en remplacement de Mme Sarah Neumann, démissionnaire.

Mme Muriel Chenaux Mesnier, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de Mme Angèle Flora Mendy.

Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Angèle Flora Mendy comme membre de la Commission permanente des finances.

**Election complémentaire**

d'un membre suppléant à la Commission permanente des pétitions, en remplacement de Mme Graziella Schaller, démissionnaire.

M. Vincent Vouillamoz, au nom du groupe vert'libéral, propose la candidature de Mme Clara Schaffer comme membre suppléant de la Commission permanente des pétitions. Mme Charlotte de la Baume, actuelle membre suppléante de la Commission des pétitions reprend le siège de Mme Schaller.

## Première partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

	<p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Clara Schaffer comme membre suppléant de la Commission des pétitions.</p>
<b>Election complémentaire</b>	<p>d'un membre suppléant à la Commission permanente de politique régionale (CPPR), en remplacement de Mme Céline Misiego, démissionnaire.</p> <p>M. Johann Dupuis, au nom du groupe EàG, propose la candidature de Mme Gaëlle Kovaliv comme membre suppléant de la CPPR.</p> <p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Gaëlle Kovaliv comme membre suppléant de la CPPR.</p>
<b>Election complémentaire</b>	<p>d'un membre suppléant à la Commission permanente de politique régionale (CPPR), en remplacement suppléant de Mme Graziella Schaller, démissionnaire.</p> <p>M. Vincent Vouillamoz, au nom du groupe vert'libéral, propose la candidature de Mme Clara Schaffer comme membre de la CPPR.</p> <p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Clara Schaffer comme membre suppléant de la CPPR.</p>
<b>Election complémentaire</b>	<p>d'un membre suppléant à la Commission permanente de recours en matière d'impôt, en remplacement de M. Yvan Salzman, démissionnaire.</p> <p>Mme Muriel Chenaux Mesnier, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Pedro Martin.</p> <p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, M. Pedro Martin comme membre suppléant de la Commission permanente de recours en matière d'impôt.</p>
<b>La présidente</b>	<p>Lit la lettre de démission du Conseil de Mme Muriel Chenaux Mesnier, avec effet au 30.09.2022.</p>
<b>La présidente</b>	<p>Informe l'assemblée de la démission de Mme Denise Gemesio de la commission intercommunale des taxis, avec effet au 03.10.2022</p>
<b>La présidente</b>	<p>Informe l'Assemblée de l'absence de Monsieur Xavier Company, municipal en charge de Services industriels.</p>
<b>Lettre</b>	<p>de la Municipalité (du 25 août 2022) demandant <u>le traitement prioritaire</u> pour le 13.09.2022 pour les points :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Préavis N° 2022/10 – CD</b> : « Maison Gaudard : Réalisation d'une maison de la culture et de l'innovation numérique - Demande d'un crédit d'ouvrage »</li><li>- <b>Préavis N° 2022/15 – CD</b> : « Musiques actuelles. Rénovation, mise aux normes et augmentation de la jauge de la salle de concerts Le Romandie. Création d'une 2e salle sous les arches du Grand-Pont au bénéfice de l'Association du Salopard »</li><li>- <b>Préavis N° 2022/13 – SIL</b> : Demande de crédits complémentaires pour les préavis N° 2019/51 « Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare. Financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme Léman 2030 », N° 2016/56 « Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-</li></ul>

2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique » et N° 2020/45 « Crédits-cadres annuels 2021. Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux. Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales »

- **Préavis N° 2021/42 – SE/CP** : « Vidéosurveillance du stade de la Tuilière »
- **Préavis N° 2022/08 – EJQ/LEA** : « Crédit cadre d'investissement de CHF 10'805'000.- pour la modernisation et l'extension des réseaux informatiques pédagogiques dans les bâtiments scolaires ainsi que pour l'équipement des classes en affichage numérique frontal »

**Communication  
s municipales**

- 24 août 2022 : Désignation de M. Eric Constantin en qualité de chef du Service production et solutions énergétiques des Services industriels de Lausanne (SIL)
- 24 août 2022 : Réponses aux résolutions suite à l'interpellation déposée le 5 novembre 2019 de M. Alain HUBLER : « Les SUV une plaie pour le climat et les villes... » (FIM/LEA)
- 24 août 2022 : Réponse à la question écrite n° 10 déposée le 8 mars 2022 de Mme Céline MISIEGO « Allo Lausanne ? » (CD)
- 24 août 2022 : Réponse à la pétition déposée le 11 janvier 2022 de Meier Maxime et consorts : « Oui aux 50 km/h la nuit en Ville de Lausanne »

**Question écrite  
Dépôt**

de Mme Anouck Saugy (PLR) : « Manifestations lausannoises : sur un malentendu, cela peut-il marcher ? »

**Question écrite  
Dépôt**

de Mme Angélique Chatton (Les Verts) et consorts : « Green IT – vers un numérique plus sobre en matières premières et en énergie »

**Motion  
Dépôt**

de M. Fabrice Moscheni (UDC) « Face à l'inflation galopante, la Ville de Lausanne aide la population lausannoise en suspendant pendant deux ans la perception des taxes communales sur l'électricité »

**Postulat  
Dépôt**

de Mme Denise Gemesio (PLR) et consorts « Mobilité douce sur la route : sécurité pour toutes et tous »

**Postulat  
Dépôt**

de Mme Denise Gemesio (PLR) « Faisons la nique au courrier électronique »

**Postulat  
Dépôt**

de Mme Denise Gemesio (PLR) : « Sauvabelin : un trottoir pour garantir la sécurité des piétons. »

## Première partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	De Mme Alexandra Gerber (Les Verts) : « Pour une renaturation des rives du lac conciliant les besoins de la biodiversité et des loisirs. » <hr/>
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de M. Matthieu Carrel (PLR) : « Citycable et LFO. Quo vadis. » <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Virginie Cavalli (vert'lib.) et consorts : « <i>Lausanne, ville riche en échanges scolaires trans-Röstigraben</i> » <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Valéry Beaud (Les Verts) et consorts : « Plateforme 10, le nouvel îlot de chaleur urbain de Lausanne ? » <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Angélique Chatton (Les Verts) et consorts : « Encourager la souveraineté numérique Suisse » <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Angélique Chatton (Les Verts) et consorts : « <i>Risques cybers et protection des données personnelles</i> » <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Mathilde MAILLARD (PLR) et consorts : « Hausse des tarifs de l'énergie : quelles aides seront mises en place pour les particuliers et les entreprises »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal. <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Pauline BLANC (PLR) et consorts : « Quelles économies, respectivement restrictions, d'énergie à Lausanne ? »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal. <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Vincent VOUILLAMOZ (vert'lib.) et consorts : « Vers la sobriété énergétique : éteignons l'éclairage extérieur »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal. <hr/>
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Ilias PANCHARD (Les Verts) et consorts : « Rebelote, la Municipalité fait fausse route sur la mendicité »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

**Questions orales**

- I. Mme Pauline Blanc (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité.
- II. M. Vincent Vouillamoz (v'lib.) ; M. Grégoire Junod, syndic
- III. Mme Olivia Fahmy (Les Verts) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers
- IV. Mme Virginie Cavalli (v'lib.) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- V. Mme Isabelle Bonillo (EàG) ; Mme Emilie Moeschler, directrice de Sports et cohésion sociale.
- VI. Mme Onaï Reymond (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- VII. Mme Angèle Flora Mendy (soc.) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- VIII. Mme Karine Roch (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- IX. M. Valentin Christe (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et économie.
- X. Mme Franziska Meinherz (EàG) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
- XI. Mme Mathilde Maillard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité

[PREA22/009](#)-CD  
Rapport s/  
Préavis N°  
2022/10

**Maison Gaudard : Réalisation d'une maison de la culture et de l'innovation numérique - Demande d'un crédit d'ouvrage**

**Rapporteur : M. Oleg Gafner (Les Verts)**

**[remplacé à la tribune par Mme Constance Von Braun (Les Verts)]**

*Discussion*

La discussion n'est pas demandée.

*Vote s/concl. 1 à 8*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter le projet de réaménagement de la Maison Gaudard ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 890'000.- ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 2 par le budget de Service de la culture, rubrique n° 1401.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique n° 1401.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ;

5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 la recette générée par la vente à la Fondation Plateforme 10 d'une partie du mobilier du mudac dans le cadre de son déménagement ;
6. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente n° 1401.503.148 sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 2 ;
7. d'accepter la subvention octroyée à l'association qui assurera l'exploitation du projet culturel et du bâtiment de la Maison Gaudard, à hauteur de CHF 440'000.-. Ce montant sera inscrit dès 2023 au budget du Service de la culture ;
8. d'accepter la subvention en nature octroyée à l'association qui assurera l'exploitation du projet culturel et du bâtiment de la Maison Gaudard, à hauteur de CHF 429'000.-.

[PREA22/012](#)-CD  
Rapport s/  
Préavis N°  
2022/15

**Musiques actuelles. Rénovation, mise aux normes et augmentation de la jauge de la salle de concerts Le Romandie. Création d'une 2e salle sous les arches du Grand-Pont au bénéfice de l'Association du Salopard**

**Rapporteur : M. Oleg Gafner (Les Verts)**

**[remplacé à la tribune par Mme Constance Von Braun (Les Verts)]**

*Discussion*

M. Antoine Piguet (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic.

*Vote s/concl. 1 à 5*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter le projet de rénovation et de transformation des espaces sous les arches 1 à 3 du Grand-Pont au bénéfice de l'Association ...e la nave va et de l'Association du Salopard, tel que présenté au chapitre 5 du présent préavis ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 2'317'000.- ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 2 par le budget du Service de la culture, rubrique no 1401.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique no 1401.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
5. de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2, le prélèvement sur fonds, les subventions qui pourraient être accordées au projet ainsi que les recettes issues de la recherche de fonds tiers menée par l'Association ...e la nave va et par l'Association du Salopard.

[PREA22/004](#)-SIL  
Rapport s/  
Préavis N°  
2022/13

**Demande de crédits complémentaires pour les préavis  
N° 2019/51, N° 2016/56 et N° 2020/45.**

**Rapporteur : M. Eric Bettens (Les Verts)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote s/concl. 1 à 5*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire brut du patrimoine administratif sur le préavis N° 2019/51 « Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare [...] » de CHF 5'598'00.–, y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, qui se montera au net, après déduction de la participation des CFF au projet et des recettes d'investissements (taxes de raccordement) à CHF 217'000.–, qui seront prélevés sur les fonds de réserve et de renouvellement des réseaux concernés ;
2. d'allouer au Service de l'eau un crédit complémentaire brut du patrimoine administratif sur le préavis N° 2019/51 de CHF 1'812'000.–, qui se montera après déduction de la participation des CFF au projet à CHF 582'000.– qui seront prélevés sur les fonds de réserve et de renouvellement des réseaux concernés ;
3. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire du patrimoine administratif sur le préavis N° 2016/56 « Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique » de CHF 8'930'000.–, y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, et de porter en amortissement de ce crédit les quelque CHF 1'170'000.– de recettes d'investissements, dont CHF 228'000.– sont encore attendues ;
4. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire du patrimoine administratif sur le préavis N° 2020/45 « Crédits-cadres annuels 2021 [...] » de CHF 3'065'000.– y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, et de porter en amortissement de ce crédit les quelque CHF 1'480'000.– de recettes d'investissement attendues ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissement liées aux crédits mentionnés ci-dessus.

**PREA21/024-SE**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2021/42**

**Vidéosurveillance du stade de la Tuilière**

**Rapporteur : M. Musa Kamenica (soc.)**

*Discussion*

M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Coralie Dumoulin (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et économie ; M. Pierre Conscience (EàG).

*Vote s/concl.*

Le Conseil, par une majorité de oui, 7 non et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'autoriser la délégation de la manipulation des caméras et le visionnage en direct pendant les manifestations sportives du Lausanne-Sport à une entreprise de sécurité privée et ce, pour la présente législature.

## Première partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

[PREA22/007-EJQ](#)  
Rapport s/  
Préavis N°  
2022/08

**Crédit cadre d'investissement de CHF 10'805'000.- pour la modernisation et l'extension des réseaux informatiques pédagogiques dans les bâtiments scolaires ainsi que pour l'équipement des classes en affichage numérique frontal**

**Rapporteur : M. Olivier Marmy (PLR)**

*Discussion*

Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc) qui dépose une motion d'ordre demandant le renvoi en commission (Art. 83, al. 5, litt. a bis RCCL)

**Motion d'ordre**

La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.

*Discussion  
s/motion d'ordre*

La parole n'est pas demandée.

*Vote s/motion  
d'ordre*

Le Conseil, par une majorité de oui, quelque non et quelques abstentions, **accepte** la motion d'ordre.

Le préavis est renvoyé à la commission qui l'a examiné.

[PREA22/008-SE](#)  
Rapport s/  
Préavis N°  
2022/09

**Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable « Saint-Sulpice II »  
- Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/48**

**Rapporteur : M. Ngoc-Huy HO (Les Verts)**

*Discussion*

M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et économie.

*Report*

La discussion étant demandée, l'objet n'étant pas traité, il retourne dans l'ordre du jour ordinaire.

[POS21/075-SE](#)  
Rapport  
s/Postulat

**de M. Fabrice MOSCHENI :  
« Un vade-mecum pour plus de sécurité des cyclistes »**

**Rapporteur : M. Yusuf Kulmiye (soc.)**

*La présidente*

Indique que l'initiant, absent ce soir, a demandé à ouvrir la discussion.

*Report*

La discussion étant demandée, l'objet n'étant pas traité, il retourne dans l'ordre du jour ordinaire.

[POS21/077-CD](#)  
Rapport  
s/Postulat

**de Mme Severine GRAFF :  
« Valoriser Lausanne en capitale du cinéma »**

**Rapporteuse : Mme Eliane Aubert (PLR)**

*Discussion*

La discussion n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**PE22/006**-FIM  
Rapport  
s/Pétition

de l'Association pour la protection des piétons lausannois  
« Assurer la sécurité des piétons. »

**Rapporteur** : M. Yvan Salzmann (soc.)

*[pour la commission des pétitions]*

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *lett. a)* du Règlement du Conseil communal.

**POS18/053**-CD  
Rapport s/  
Rapport-préavis  
N° 2022/03

Réponse au Postulat de M. Alix Olivier BRIOD :  
« Lutte contre le travail au noir dans l'intérêt des employés, des employeurs et de la ville de Lausanne ».

**Rapporteuse** : Mme Sarah Neumann (soc.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Alix Olivier Briod et consorts « Lutte contre le travail au noir dans l'intérêt des employés, des employeurs et de la Ville de Lausanne ».

**POS22/012**-CD  
Rapport  
s/Postulat

de Mme Ariane MORIN et consorts :  
« Encourager la parité hommes-femmes dans les institutions culturelles subventionnées par la ville »

**Rapporteur** : M. Yvan Salzmann (soc.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 1 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**DROITS DES CONSEILLERS –  
PRISE EN CONSIDERATION DES INITIATIVES**

**POS22/060 –SE  
Postulat**

**de Mme Maimouna MAYORAZ** : «Eviter des morts inutiles - interdisons le plaquage ventral »

Discussion  
préalable

La présidente demande si 5 personnes demandent le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS22/057 –SCS  
Postulat**

**de Mme Romane BENVENUTI et crts** : « Un toit pour touxtes, toute l'année»

Discussion  
préalable

La présidente demande si 5 personnes demandent le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS22/061 –CD  
Postulat**

**de Mme Christine GOUMAZ et crts** : «Vote par procuration»

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS22/059 –CD  
Postulat**

**de Mme Françoise PIRON** : «Journaux locaux, préservons ce lien local précieux !»

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS22/058 –CD  
Postulat**

**de M. Samson YEMANE et crts** : «Histoire coloniale - Lausanne : pour une ville inclusive et non discriminante»

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS22/062 –CD  
Postulat**

**de Mme Céline MISIEGO** : « Pour des nouvelles places profondément lausannoises ?»

## Première partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

---

Discussion  
préalable

La présidente demande si 5 personnes demandent le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

\_\_\_\_\_

**POS22/063 –CD  
Postulat**

**de Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) et consorts : «Pour un accès libre aux musées lausannois...»**

Discussion  
préalable

La présidente demande si 5 personnes demandent le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

\_\_\_\_\_

**POS22/064 –LEA  
Postulat**

**de Mme Onaï Reymond (soc.) et consorts : « Chasseurs d'appartements, stop aux abus ! »**

Discussion  
préalable

La présidente demande si 5 personnes demandent le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

\_\_\_\_\_

**Clôture**

La séance est levée à 19 h 40.

La présidente

La secrétaire adjointe

**Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente**

**Membres absents excusés** : Mme Romane Benvenuti ; Mme Derya Celik ; M. Nicolas Di Giulio ; M. Oleg Gafner ; Mme Alice Girardet ; M. Nicolas Hurni ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Pedro Martin ; Mme Maïmouna Mayoraz ; Mme Patrizia Mori ; M. Fabrice Moscheni ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; Mme Joëlle Racine ; Mme Clara Schaffer ; M. Namasivayam Thambipillai ; Mme Manon Zecca.

**Membres absents non excusés** : Mme Anna Crole-Rees ; Mme Marine Ehemann ; M. Alain Hubler ; M. Mountazar Jaffar ; M. Andrea Münger ; Mme Anaïs Timofte ; M. Yohan Ziehli.

Membres présents	76
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	6
Membres démissionnaires	2
Effectif actuel	98

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 10 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Interpellation urgente**

**de Mme Denise GEMESIO et consorts « Infirmières en milieu scolaire : pour une meilleure reconnaissance du métier »**

**Interpellation urgente**

**de Mme Severine GRAFF et consorts « Déplacements des infirmières scolaires : quels motifs et quelles conséquences ? »**

*Développement de Mme Gemesio*

Mme Denise Gemesio (PLR).

*Réponse de la Municipalité*

M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers

*Développement de Mme Graff*

Mme Séverine Graff (soc.) ;

*Réponse de la Municipalité*

M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers

*Discussion*

Mme Denise Gemesio (PLR) qui dépose 1 résolution.

*Résolution Gemesio (dépôt)*

« Le Conseil communal invite la Municipalité à digitaliser les dossiers des élèves, afin de s'assurer de leur meilleure conservation. »

## Deuxième partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

<i>Discussion (suite)</i>	Mme Séverine Graff (soc.) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Résolution Graff 1 (dépôt)</i>	« Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité fasse tout son possible pour limiter les déplacements des infirmières au strict nécessaire et que le cas échéant, ils se fassent en concertation avec les personnes concernées et les directions d'établissement. »
<i>Résolution Graff 2 (dépôt)</i>	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité se donne les moyens de comprendre les situations des infirmières déplacées en mai 2022 et l'impact de ces décisions sur leur santé et les prestations du service par un audit interne ou externe.»
<i>Discussion (suite)</i>	M. Matthieu Carrel (PLR) <u>qui dépose 1 résolution.</u>
<i>Résolution Carrel (dépôt)</i>	« Le Conseil communal invite la Municipalité à garantir des outils RH adaptés aux besoins de la profession, notamment en produisant un cahier des charges et en s'assurant que le pointage des heures permette d'enregistrer le travail effectué.»
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Valérie D'Acremont (Les Verts) ; Mme Maurane Vouga (Les Verts) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Résolution Vouga 1 (dépôt)</i>	« Le Conseil communal invite la Municipalité à mieux prendre en considération les besoins spécifiques des élèves des établissements spécialisés, notamment en prévoyant de la formation continue pour les infirmières et en s'assurant que celles-ci aient la disponibilité nécessaire.»
<i>Résolution Vouga 2 (dépôt)</i>	« Le Conseil communal invite la Municipalité à s'assurer que des moyens de suppléances efficaces soient renforcés respectivement mis en place en cas d'absence prolongée d'une infirmière.»
<i>Discussion s/résolutions</i>	Mme Caroline Devallonné Dinbali (soc.) ; Mme Séverine Graff (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers ; Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.)
<i>Vote s/résolution Gemesio</i>	Le Conseil, par 65 oui, 0 non, et 5 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de Mme Denise Gemesio.
<i>Vote s/résolution Carrel</i>	Le Conseil, par 67 oui, 1 non, et 3 abstentions, <b>adopte</b> la résolution de M. Matthieu Carrel.
<i>Vote s/résolution Vouga 1</i>	Le Conseil, par 65 oui, 2 non, et 1 abstention <b>adopte</b> la résolution n°1 de Mme Maurane Vouga.
<i>Vote s/résolution Vouga 2</i>	Le Conseil, par 62 oui, 3 non, et 4 abstentions, <b>adopte</b> la résolution n°2 de Mme Maurane Vouga.
<i>Vote s/résolution Graff 1</i>	Le Conseil, par 62 oui, 4 non, et 4 abstentions, <b>adopte</b> la résolution n°1 de Mme Séverine Graff.

## Deuxième partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

<i>Vote s/résolution Graff 2</i>	Le Conseil, par 52 oui, 12 non, et 4 abstentions, <b>adopte</b> la résolution n°2 de Mme Séverine Graff.
	_____
<b>Interpellation urgente</b>	<b>de Mme Feryel KILANI et consorts « Accueil de jour préscolaire : La Municipalité a-t-elle les moyens de mener la politique ambitieuse annoncée dans son programme de législature ? »</b>
<i>Développement</i>	Mme Feryel Kilani (Les Verts).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers.
<i>Discussion</i>	Mme Feryel Kilani (Les Verts) <u>qui dépose 1 résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fournisse un bilan annuel, le premier dans les meilleurs délais et pour la suite, chaque année au mois de juin, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de nouvelles places d'accueil de jour préscolaire ouvertes dans l'année et la différence éventuelle par rapport aux chiffres annoncés dans la présentation du budget ;</li> <li>- Le nombre de places d'accueil de jour préscolaire qu'il est encore nécessaires de créer pour couvrir les besoins de conciliation vie familiale – vie professionnelle par rapport au plan de développement à venir sur la base du postulat « Objectif 100% » ;</li> <li>- Les projections de création de places d'accueil de jour préscolaire pour les années de législature restantes.»</li> </ul>
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Françoise Piron (PLR) <u>qui dépose 1 résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil Communal souhaite que La Municipalité étudie les différentes solutions de collaboration dans le cadre des places en crèche avec les structures d'accueils privées lausannoises.» ;
<i>Discussion s/résolutions (suite)</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Josée Christine Lavanchy (UDC) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Sarah Neumann (soc.) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Charlotte de la Baume (vert'lib.) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« "Le CC souhaite que la Municipalité étudie les options de collaboration avec le réseau de mamans de jour, et oriente de manière plus uniforme et pro active les familles sur liste d'attente pour les aider à trouver une solution de garde en attendant une place de crèche ." » ;
<i>Discussion s/résolutions (suite)</i>	Mme Feryel Kilani (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Caroline Devalonné Dinbali (soc.) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Sarah Neumann (soc.) ;

## Deuxième partie de la 2<sup>e</sup> séance du mardi 13 septembre 2022

---

Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers.

*Vote s/résolution Killani* Le Conseil, par 62 oui, 0 non, et 2 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Feryel Kilani.

*Vote s/résolution Piron* Le Conseil, par 22 oui, 35 non, et 7 abstentions, **refuse** la résolution de Mme Françoise Piron.

*Vote s/résolution de la Baume* Le Conseil, par 45 oui, 7 non, et 13 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Charlotte de la Baume.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**Clôture** La séance est levée à 22 h 15.

La présidente

La secrétaire adjointe

.....

.....